

A travers la vallée de l'Enfer - VTT n°7

Saint-Leger-de-Peyre



L'église de Saint-Léger-de-Peyre (© OTCC Gévaudan Destination)



Pour les amateurs de défi, un circuit difficile physiquement et techniquement sur les crêtes de la vallée de l'Enfer. Site VTT FFC Gévaudan Destination VTT - parcours n°7 rouge - niveau difficile

Un circuit au relief accidenté demandant un bon bagage physique et technique pour partir à l'assaut de la vallée de l'Enfer et ses environs. Mais vous serez largement récompensé par les paysages et les points de vue que cet itinéraire vous offre : le massif forestier de Villeneuve, le domaine royal d'Andagnols, le village de Sainte Lucie avec son parc aux loup et ses points de vues panoramiques à couper le souffle.

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 3 h

Longueur : 39.6 km

Dénivelé positif : 1277 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Eau, Flore, Géologie, Point de vue

Accessibilité : VTTAE

Itinéraire

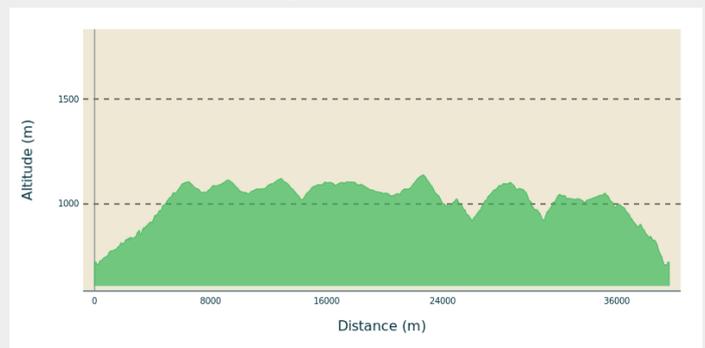
Départ : Parking de la salle des fêtes de Saint-Léger de Peyre

Arrivée : Parking de la salle des fêtes de Saint-Léger de Peyre

Balisage : ► VTT Parc

Communes : 1. Saint-Leger-de-Peyre
2. Peyre-en-Aubrac
3. Le Buisson

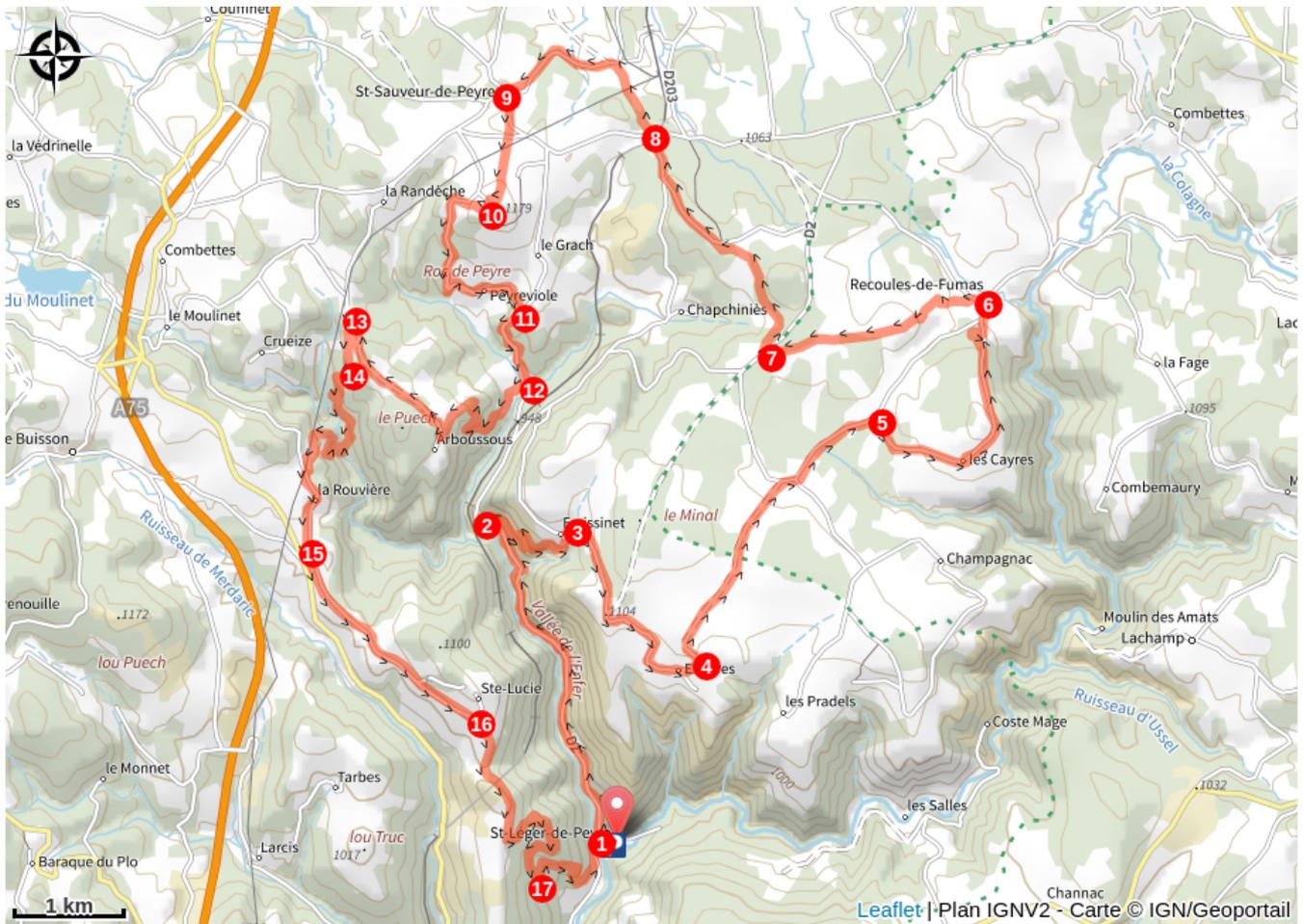
Profil altimétrique



Altitude min 709 m Altitude max 1139 m

1. Depuis le parking de la salle des fêtes, revenir vers l'entrée du village et tourner à droite devant l'auberge en direction de la vallée de l'Enfer.
2. Continuer sur la D2 pendant presque 4kms, puis prendre la piste à droite jusqu'au village de Fraissinet.
3. Dans le village tourner à droite et suivre la direction d'Espères.
4. Traverser le village d'Espères et à la sortie du village, tourner à gauche sur une large piste (km8). La suivre jusqu'à une croix et continuer tout droit jusqu'aux villages de Faybesse Haute puis Faybesse Basse et suivre ensuite la direction de Recoules de Fumas.
5. 1km après Faybesse basse, tourner à droite en direction des Cayres puis dans le village des Cayres tourner à gauche et continuer la petite route jusqu'à Recoules de Fumas.
6. Tourner à gauche dans le village et 100m après, tourner à nouveau à gauche sur une route qui se transforme ensuite en piste.
7. Tourner à gauche sur la D1 puis ensuite à droite sur une large piste à emprunter jusqu'à la "croix de Raymond". Continuer tout droit sur la route en ignorant les pistes et petites routes qui partent de part et d'autres jusqu'à un carrefour avec la D3.
8. Continuer tout droit sur la piste puis tourner à gauche sur la D73 pour rejoindre le village de Saint Sauveur de Peyre.
9. Dans le village prendre la première à gauche en direction de Recoules de Fumas / St Amans, puis suivre la direction du Roc de Peyre.
10. Au pied du Roc de Peyre, prendre le chemin qui redescend vers Chanteduc puis poursuivre sur la route qui se retransforme en piste jusqu'à Peyreviolle.
11. Continuer la route jusqu'à Laval
12. Dans le petit hameau de Laval tourner à droite et prendre la piste à profil montant
13. 3,5kms plus loin, tourner à gauche vers le village de la Chazotette.
14. Dans le village prendre le petit sentier qui descend vers Andagnols et remonter à la Rouvière
15. Prendre à gauche en direction de Ste Lucie / Parc aux loups du Gévaudan.
16. Continuer sur la route qui longe le parc aux loups et avant de rentrer dans Ste Lucie, prendre la piste à droite au niveau d'une croix.
17. Descendre sur la piste principale jusqu'au petit hameau des Gratoux puis prendre à gauche un petit sentier qui revient à St Léger de Peyre.

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

Comment venir ?

Accès routier

Sortie n°37 le Buisson, direction Marvejols
Tourner sur la D1 direction St Léger de Peyre

Parking conseillé

Parking de la salle des fêtes de Saint-Léger-de-Peyre

Accessibilité



VTTAE

Lieux de renseignement

Office de Tourisme du Commerce et de la Culture Gévaudan Destination

Place du Soubeyran, 48100 Marvejols

contact@gevaudan-authentique.com

Tel : 04 66 32 02 14

<https://www.gevaudan-authentique.com/>



Source



Communauté de Communes du Gévaudan

<http://www.cc-gevaudan.fr/>